



Procès-verbal

de la rencontre du conseil d'établissement de l'école de Marie-Soleil-Tougas
tenue le lundi 19 janvier 2026 à 19 h

Tous les documents reliés à cette rencontre et nommés dans ce procès-verbal
sont accessibles à tous sur demande ou au secrétariat de l'école.

Membre / Fonction	Présence	Absence
Parent - Présidente	Mme Marie-Claude Chaumont	
Parent - Vice-Présidente	Mme Danny Lévesque	
Parent - Représentante au comité de parents		Mme Fatima Darid
Parent	Mme Stéphanie Phoenix (substitut)	Mme Caroline Perreault
Parent	Mme Sophie Rollin	
Parent	Mme Julie Dauphinais	
Parent	Mme Lise-Anne Racine	
Représentante enseignante	Mme Audrey St-Hilaire Siméon	
Représentante enseignante	Mme Audrey Collin	
Représentante enseignante	Mme Nathalie Marchand	
Représentante enseignante	Mme Isabelle Trudeau (substitut)	Mme Laurianne Lepage
Représentante du soutien	Mme Dieunane Louis Jean	
Représentante du soutien	Mme Mélanie Girard	
Représentante du soutien	Mme Linda Rouleau	
Direction adjointe	Mme Sylvie Trudel	
Direction	M. Alain Labonté	
Membre de la communauté	Mme Anna Guarnieri	Se joint à 19h11 – Quitte à 19h57

1. Ouverture, présences et quorum

La séance du conseil d'établissement débute à 19h00.

2. Parole au public

Aucune question.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présentation de l'ordre du jour de la rencontre.

Il est proposé par Mme Sophie Rollin d'adopter la proposition d'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.25-26/19

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 17 novembre 2025

Il est proposé par Mme Audrey Collin d'approuver le procès-verbal du 17 novembre 2025 tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.25-26/20



4.1. Suivi de la consultation sur la politique d'admission et d'inscription OS-01

M. Labonté fait un retour sur la consultation en lien avec la politique d'admission et d'inscription OS-01 pour l'année scolaire 2026-2027.

4.2. Suivi de la consultation sur le calendrier scolaire CSSMI

M. Labonté fait un suivi sur la consultation du calendrier scolaire CSSMI pour 2026-2027 et les options retenues.

5. Budget révisé 2025-2026

M. Labonté présente le sommaire et la ventilation des mesures et des allocations du budget révisé de l'école pour l'année 2025-2026.

6. Reddition de comptes des mesures dédiées et protégées 2025-2026

Le conseil d'établissement de l'école Marie-Soleil-Tougas confirme que le CSSMI, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué à l'école Marie-Soleil-Tougas la somme de 405 372\$. Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement, et ce, conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEQ 2025-2026.

Cette résolution est proposée par Mme Julie Dauphinais et adoptée par Mme Sophie Rollin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.25-26/21

7. Suivi du budget service de garde 2024-2025

M. Labonté présente le bilan budgétaire du service de garde au 30 juin 2025 et répond aux questions des membres. Ce bilan démontre un léger déficit de 9 116\$ qui a été absorbé par le budget de fonctionnement de l'école. M. Labonté rappelle que sans le plan d'atténuation des coûts qui était en vigueur, le déficit aurait été beaucoup plus important.

8. Mesure 15024 – Aide aux Parents

Le Conseil discute sur l'utilisation de la mesure 15024 (aide aux parents) pour la présente année. La plateforme "aider son enfant" offre plusieurs possibilités et est appréciée des utilisateurs. Le pourcentage de parents utilisateurs de la plateforme étant d'environ 10%, les membres souhaitent que le tout soit davantage promu auprès des parents. Les membres suggèrent des affiches imprimées qui seraient distribuées avec les documents d'accueil du préscolaire, ainsi qu'aux rencontres de parents au premier bulletin.

Il est proposé par Mme Mélanie Girard que l'école renouvelle son abonnement à la plateforme « aidersonenfant.com » pour l'année scolaire 2026-2027 et qu'elle en fasse la promotion imprimée auprès des parents.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.25-26/22



9. Planification annuelle des contenus obligatoires

M. Labonté présente la planification annuelle des contenus obligatoires élaborée par le personnel enseignant, en vertu de l'article 89 de la LIP

Considérant le 3e alinéa de l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) et de l'article 32 de la Loi sur l'enseignement privé (LEP), dans les domaines généraux de formation qu'il établit, le ministre a prescrit des activités ou des contenus qui doivent être intégrés dans les services éducatifs offerts aux élèves du primaire et du secondaire :

- des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle (COSP) pour le 3e cycle du primaire, de même que pour les 1er et 2e cycles du secondaire;
- des contenus obligatoires pour le développement des compétences personnelles et sociales pour tous les cycles du primaire et du secondaire. Des contenus pour le préscolaire sont aussi disponibles, mais ne sont pas obligatoires;
- des contenus obligatoires en éducation à la sexualité pour les élèves de 2e, de 3e et de 4e secondaire. Ces contenus sont complémentaires au programme d'études Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) dans lequel la majorité des notions d'éducation à la sexualité ont été intégrées. Pour les élèves à qui la matière CCQ n'est pas enseignée, des contenus en éducation à la sexualité doivent être planifiés et offerts. Des contenus pour le préscolaire sont aussi disponibles, mais ne sont pas obligatoires.

Il est proposé par Mme Nathalie Marchand d'approuver la planification des contenus obligatoires élaborée par le personnel enseignant, en vertu de l'article 89 de la LIP.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.25-26/23

10. Nouveau document du code de vie et des règles de fonctionnement Marie-Soleil-Tougas

M. Labonté présente la dernière version du nouveau code de vie et des règles de fonctionnement de l'école. Centré autour de six grandes règles, eux-mêmes en concordance avec les valeurs de l'école, ce nouveau code de vie explicite aux élèves les comportements attendus selon les différents locaux ou milieux de vie de l'école.

Il est proposé par Mme Julie Dauphinais d'approuver le nouveau Code de vie et les règles de fonctionnement de l'école pour le reste de l'année 2025-2026 ainsi que pour l'année scolaire 2026-2027.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.25-26/24

11. Photographe scolaire 2026-2027

Mme Trudel consulte les membres à savoir si le conseil désire reconduire le contrat des photographies scolaires avec le photographe actuel Ferland Photos. Après échanges entre les membres, ceux-ci sont d'accord pour reconduire le contrat, mais souhaitent que la pose « casting » en plan très rapproché soit remplacée par une pose en plan plus large.

Il est proposé par Mme Danny Lévesque de reconduire le contrat des photographies scolaires avec Ferland Photos pour l'année scolaire 2026-2027 en mentionnant les préférences des parents.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.25-26/25



12. Semaine du personnel

M. Labonté échange avec les parents membres du conseil concernant la semaine du personnel qui se tiendra du 2 au 6 février 2026.

Il est proposé par Mme Danny Lévesque de bonifier le montant à 750\$ et de laisser la direction utiliser le montant accordé, à même la planification annuelle des dépenses des fonds spéciaux, pour les différentes activités prévues durant la semaine du personnel.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.25-26/26

13. Parole à

13.1. L'équipe école

- Mme Nathalie Marchand fait un retour sur le dîner de Noël qui fut très apprécié de tous.
- Mme Audrey Collin fait un retour sur l'activité des groupes famille et l'activité des lettres de Noël qui furent un grand succès.
- Mme Mélanie Girard informe que certaines activités de 30 minutes ont été mises en place sur l'heure du dîner au SDG (jeux de société, loup-garou, patin, hockey cosom, etc.), auxquelles les élèves participent en grand nombre. Mme Girard mentionne également que la journée « Porte ton pyj » pour opération Enfant-Soleil aura lieu de 20 février prochain.

13.2. La direction

- M. Labonté informe les membres du conseil des discussions et enjeux avec la ville de Terrebonne en lien avec la gestion des déchets et des matières recyclables. Il mentionne également qu'un nouveau parc canin a été aménagé par la ville, près du terrain de baseball.
- M. Labonté fait un retour sur les activités du mois de décembre, soit le concours de décoration des portes de classe ainsi que sur la chorale (Les voix de Marie-Soleil) qui a donné une prestation, à l'atrium, sous la supervision de M. Philippe Lebouthillier, enseignant en musique.
- M. Labonté présente les différentes activités de l'école à venir pour le mois de février, soit le courrier de l'amitié, le carnaval des neiges ainsi que l'activité du prochain coffre-école.

13.3. La présidente

Mme Marie-Claude Chaumont profite de cette première rencontre de l'année pour souhaiter la bonne année à tous les membres du conseil, remercier les parents et féliciter l'équipe-école pour son engagement auprès des élèves.

13.4. La représentante au comité de parents

Mme Fatima Darid est absente à cette séance du conseil.

13.5. La représentante de la communauté

Mme Anna Guarnieri, présente à une partie de la rencontre du conseil, prend note des dossiers actuels entre l'école et la ville de Terrebonne.

14. Varia

Aucun varia.



15. Clôture de la séance

Mme Sophie Rollin propose que la séance soit levée, il est 20h55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.25-26/27

Mme Marie-Claude Chaumont, présidente

M. Alain Labonté, directeur